

CONTRE LES EXCLUSIONS POUR LA SOLIDARITÉ.



Fédération
des acteurs de
la solidarité

NORMANDIE



rapport d'activité **2021**

SOMMAIRE

Rapport moral

Rapport d'activité

Vie associative	10
• Les instances de gouvernance	10
• Les délégations départementales.....	14
• Les adhérents en Normandie.....	15
• L'équipe salariée.....	17
Représentation du réseau et partenariats	18
• Les instances nationales.....	18
• Les instances régionales.....	19
• Un focus sur quelques partenariats	20
Animation du réseau	23
• L'hébergement et le logement.....	24
• Les SIAO en Normandie	26
• Les violences intrafamiliales	27
• L'emploi / l'Insertion par l'Activité Economique.....	29
• Les réfugiés - migrants.....	32
• L'intervention sociale	33
La participation des personnes accueillies / accompagnées	34
• Le Conseil Régional des Personnes Accueillies / Accompagnées	34
• La participation et le Département de la Manche	35
Perspectives 2022	36
• Révisions statutaires	36
• Convention Collective Unique	36
• Formations.....	36
• Divers	36
Bilan 2021	38
Compte de résultat 2021	39
Glossaire	42



Rapport moral



2021



Rapport moral

Chers adhérents,

J'aimerais commencer mon rapport moral par une citation de Louise Michel :

« S'il y a des miséreux dans la société, des gens sans asile, sans vêtements et sans pain, c'est que la société dans laquelle nous vivons est mal organisée. On ne peut pas admettre qu'il y ait encore des gens qui crèvent la faim quand d'autres ont des millions à dépenser en turpitudes. C'est cette pensée qui me révolte ! » [Louise Michel, 1830-1905].

Comment, après plus d'un siècle, nous en sommes toujours là ?

C'est encore une année mouvementée qui s'achève... Pour autant, je crois que le dynamisme de notre Fédération, tant au niveau national que régional, a permis à chacun, à la place qui est la sienne, de prendre sa part dans cet effort de solidarité dont le pays avait besoin. Quand je dis chacun je pense bien évidemment aux administrateurs des associations et collectivités adhérentes, aux salariés cadres, aux intervenants sociaux, aux personnes accompagnées et aux salariés de la FAS. Nul n'a plus de place qu'un autre. C'est ensemble que nous avons prouvé notre engagement, notre solidarité auprès des personnes qui en avaient le plus besoin.

Et pourtant, cette crise qui insidieusement s'est installée, a marqué les corps et les esprits. Nous avons dû changer nos pratiques, abandonner toutes formes de convivialité. Chacun a fait face, répondant présent, chacun a puisé dans ses propres ressources morale, intellectuelle pour offrir, autant que faire ce peu, une empathie, un peu de chaleur humaine, une bienveillance aux personnes accueillies au sein des établissements et services des adhérents. Avant toutes choses, je tenais à vous témoigner toute ma reconnaissance. La tâche de Président est un peu moins rude avec cette compétence qui m'entoure.

C'est aussi et toujours dans une collaboration étroite avec les salariés de la Fédération que les choses prennent sens. Sous la direction d'Aurélie, ils sont restés présents, solidaires, engagés aux services des valeurs de la FAS, celles qui année après année nous réunissent encore. Ici aussi, ma fonction de Président s'en trouve allégée avec cette compétence.

La tâche n'a pas été simple. Elle ne le sera pas davantage dans les mois à venir. A l'heure où la tentation de se recroqueviller sur soi est grande, de continuer à donner de son temps dans une grande discrétion, d'être simplement présent, garant de la continuité du service et des valeurs qui nous animent tous : l'intérêt des personnes qui sollicitent nos structures, les adhérents de notre Fédération sont restés présents.

Mais revenons sur quelques évènements marquants en 2021 :

- Une forte mobilisation avec les autres têtes de réseaux pour la **reconnaissance et l'attractivité des métiers de l'accompagnement du social et médico-social**. Aujourd'hui, certains salariés percevront une augmentation nette de 183€. Toutefois, des métiers ne sont pas concernés (les services administratifs, les services techniques, les écoutants 115...). Il nous appartient de continuer à porter cette demande car elle est juste. Il importe également que nous puissions participer aux travaux de notre nouvelle convention collective. Il importe que notre secteur, celui de l'insertion ne soit pas oublié et que cette convention collective reflète bien nos spécificités. En ce sens, j'ai souhaité qu'un groupe de travail regroupant des administrateurs, des cadres et des salariés se mette en place rapidement.
- Une action en justice contre la **transformation de l'offre d'hébergement en Seine-Maritime**.
- L'ouverture du premier **Centre de suivi et de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales (CPCA)** porté par la FAS* Normandie et un consortium d'adhérents sur les départements de Seine-Maritime et de l'Eure.
- La première année de **SEVE Emploi**.
- Le lancement de la première session de **formation ETAIE*** portée par la FAS Normandie...

Pour l'année 2022, les enjeux restent importants. Il est important de rester mobiliser :

- Continuons à défendre ensemble nos **valeurs** que sont la solidarité, la citoyenneté et l'engagement collectif militant. Dans notre intervention au quotidien, nous nous devons plus que jamais de défendre les droits fondamentaux des personnes, de respecter l'accueil inconditionnel et son corolaire le principe de continuité pour que chaque personne puisse trouver une solution digne quelle que soit sa situation. Cela passe notamment par la non-sélection des publics en détresse, la protection des données personnelles et individuelles des personnes... Notre engagement collectif, nos valeurs communes nous invitent plus que jamais à ne faire aucun compromis. Je sais pourtant au combien les pressions peuvent être fortes...
- Obtenons une véritable **reconnaissance de notre secteur**. L'investissement et l'engagement de tous les professionnels, notre capacité d'adaptation, notre réactivité dans la réponse aux besoins des personnes accompagnées sont des atouts indéniables. Valorisons notre travail ! Notre Fédération est engagée dans l'inter-réseau tant au niveau national que régional. L'attractivité de notre secteur fait partie des propositions issues de notre congrès national aux candidats à l'élection présidentielle. La compétence des femmes et des hommes qui œuvrent quotidiennement auprès des personnes les plus vulnérables reste la clé de voute de l'aide sociale en France.
- Restons **unis** et faisons front ensemble car c'est ce qui nous permettra d'améliorer la qualité des réponses proposées et de peser collectivement sur les orientations des décideurs. Restons soudés !
- Faisons vivre nos **commissions régionales**. Espérons qu'elles puissent être en présentiel. Je pense particulièrement à la commission santé pour qu'elle puisse permettre aux adhérents de se rencontrer, d'échanger autour de pratiques innovantes, en lien également avec le national. Je pense aussi à la commission emploi / IAE*. Nous avons un projet de colloque. Il me semble important de remettre cet ouvrage sur le métier. Je sais aussi que les salariés de la FAS y travaillent autour de SEVE et de la formation ETAIE, quel lien avec le secteur AHI* ? Comment y associer d'autres réseaux ?

- Visitons ou revisitons notre **projet régional**, en s'inspirant du projet fédéral présenté lors de l'acte deux du congrès national.

Nous voyons bien qu'il reste beaucoup à faire. Je sais pouvoir compter sur chacun d'entre vous. En effet, notre implication collective dans les travaux menés par la Fédération, tant à l'échelle nationale que régionale, fait aujourd'hui sa force.

Enfin, je ne peux terminer mon propos sans remercier les membres du Bureau et du Conseil d'Administration ; les animateurs et animatrices des différentes commissions ; l'équipe salariée de la FAS Normandie ; l'ensemble des adhérents. C'est vous tous qui, dans votre engagement au quotidien, par votre présence, par votre expertise, par votre bonne humeur, donnez toute la pertinence, toute la reconnaissance à notre Fédération.

Fabrice LEFEBVRE
Président de la Fédération des acteurs de la
solidarité Normandie

**Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.*



Rapport d'activité



2021

Les instances de gouvernance

Statutairement, la Fédération des Acteurs de la Solidarité Normandie est administrée par un Conseil d'Administration d'au moins 14 membres et au plus de 30 membres :

- Collège « Administrateur bénévole » : de 5 à 10 membres.
- Collège « Salarié » : de 5 à 10 membres.
- Collège « Personne accompagnée » : de 2 à 5 membres.
- Collège « Travailleur social / Intervenant social » : de 2 à 5 membres.

Pour l'**Assemblée Générale** Ordinaire du 16 septembre 2021, dans le cadre du renouvellement des administrateurs sortants ou démissionnaires, un appel à candidature a été lancé afin d'élire 13 personnes. La Fédération des Acteurs de la Solidarité Normandie a reçu 9 candidatures sur les collèges « Administrateur bénévole », « Salarié », « Intervenant social ». Toutes les personnes ont été élues.

Le Conseil d'Administration est constitué de 26 membres :

- 9 personnes au collège « Administrateur bénévole »,
- 9 personnes au collège « Salarié »,
- 3 personnes au collège « Personne Accompagnée »,
- 5 personnes au collège « Intervenant social ».

Le Bureau est constitué de 12 membres.

Composition du Conseil d'Administration et du Bureau

Membres du Bureau				
Fonction	Nom Prénom	Collège	Structure	Date d'élection
Président	LEFEBVRE Fabrice	Salarié	Association Femmes	16/09/2021
Vice-présidente	BAAL Béatrice	Administrateur bénévole	FADS Rouen Maromme	14/06/2019
Vice-président	NZITUNGA Léonard	Salarié	L'Abri	24/09/2020
Vice-président du Calvados	VILLETTE Jean-François	Administrateur bénévole	Association Revivre	14/06/2019
Vice-présidente de l'Eure	GALERNE Sandrine	Salarié	ADAEA	24/09/2020
Vice-présidente de la Manche	MARSEILLE Hélène	Salarié	ADSEAM	24/09/2020
Vice-présidente de l'Orne	TELLIER Gaëlle	Salarié	Groupe SOS - YSOS	24/09/2020
Vice-président de Seine-Maritime	BOUFLET Éric	Administrateur bénévole	Association Garantie Logement	24/09/2020
Trésorier	ADAM Olivier	Salarié	Emergence-s	14/06/2019
Trésorier adjoint	GODET Jean-Luc	Salarié	Itinéraires	16/09/2021
Secrétaire général	ORDRÉNOU Olivier	Salarié	Carrefour des Solidarités	16/09/2021
Secrétaire adjoint	GOOLAUP Darmanand	Personne Accompagnée	Fondation de l'Armée du Salut Rouen Maromme	14/06/2019

Autres membres du Conseil d'Administration		
Nom Prénom	Structure	Date d'élection
Collège « Administrateur bénévole »		
DANIELIAN Evelina	Fondation de l'Armée du Salut Louviers	14/06/2019
DE BAGNEAUX Jean	Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte	14/06/2019
DENYS Clotilde	Emergence-s	16/09/2021
DEVIELHE Dominique	Itinéraires	16/09/2021
LONGUET Marc	Association des Amis de Jean Bosco	16/09/2021
NEEL Nathalie	Association Femmes	24/09/2020
Collège « Salarié »		
HULBERT Nicolas	GCSMS SIAO 76	24/09/2020
Collège « Personne accompagnée »		
DUCLOS Joël	Association Revivre	24/09/2020
GUEYE Mansour	Fondation Armée du Salut Rouen Maromme	14/06/2019
Collège « Intervenant social »		
FERRON Sylvie	Fondation de l'Armée du Salut Rouen Maromme	16/09/2021
LAURENT Sylvain	Œuvre Normande des Mères	14/06/2019
LEVIEUX François-Xavier	Fondation de l'Armée du Salut Louviers	16/09/2021
MEGIE Vincent	Association Revivre	24/09/2020
PEREIRA Anne-Morgane	Association Femmes	16/09/2021



Réunions statutaires



En 2021, les instances statutaires (Assemblée Générale, Conseil d'Administration et Bureau) se sont réunies 10 fois :

Réunion	Date	Quorum	Principaux points à l'ordre du jour
Bureau	12/01	11 présents ou représentés sur 12	<ul style="list-style-type: none"> - Point sur les actions et les projets ; - Organisation de premier semestre 2021 ; - Actualités des délégations départementales ; - Questions diverses.
Bureau	11/02	10 sur 12	<ul style="list-style-type: none"> - Point sur les actions et les projets ; - Ressources Humaines, point sur les recrutements ; - Actualités des délégations départementales.
Conseil d'Administration	26/03	19 sur 26	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des nouveaux salariés de la FAS* Normandie ; - Présentation du plan d'actions 2021 ; - Actualités des délégations départementales.
Bureau	22/04	10 sur 12	<ul style="list-style-type: none"> - Actualités nationales ; - Pour sur les actions et les projets ; - Point sur la vie fédérale ; - Actualités des délégations départementales.
Conseil d'Administration	19/05	14 sur 26	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation de l'Assemblée générale : validation des comptes, du rapport d'activité et organisation ; - Référé dans le cadre du PDALHPD* de Seine-Maritime ; - Point sur les actions en cours ; - Actualités des délégations départementales.
Assemblée Générale et Conseil d'Administration	26/09	AG : 17 sur 34 CA : 14 sur 26	<p>AG* :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport moral et rapport d'activité ; - Rapport financier et nomination du CAC* ; - Motion sur l'attractivité du travail social ; - Election des membres du Conseil d'Administration ; <p>CA* :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Election des membres du bureau ; - Calendrier du 2nd semestre 2021.
Bureau	30/09	8 sur 12	<ul style="list-style-type: none"> - Actualité du réseau ; - Instruction du 26 mai 2021 ; - Questions diverses.
Conseil d'Administration	21/10	Non délibératif	<ul style="list-style-type: none"> - Temps de concertation sur la plateforme du congrès 2022.
Bureau	17/11	10 sur 12	<ul style="list-style-type: none"> - Actualités nationales ; - Pour sur les actions et les projets ; - Point sur la vie fédérale ; - Actualités des délégations départementales.
Conseil d'Administration	08/12	16 sur 26	<ul style="list-style-type: none"> - Actualités nationales ; - Point sur les actions et projets ; - Présentation du budget 2021 et prévisionnel 2022 ; - Point sur la vie fédérale.

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

Les délégations départementales

Les délégations sont animées par les Vice-Présidents départementaux, en lien avec la Directrice Régionale. Chaque délégation dispose d'un mode de fonctionnement propre, validé par les membres du groupe et formalisé dans une charte de fonctionnement.

Les objectifs des réunions départementales sont multiples :

- Favoriser l'interconnaissance et la coopération ;
- Débattre des sujets d'actualité et échanger sur les pratiques ;
- Être force de propositions et/ou décider de position et d'actions communes à l'échelon départemental ;
- Organiser les représentations au sein des instances locales et départementales ;
- Préparer les réunions du Bureau et du Conseil d'administration de la Fédération, ainsi que les travaux des différentes commissions thématiques...

Les Délégations sont ouvertes à l'ensemble des acteurs : administrateurs, salariés, intervenants sociaux et personnes accompagnées.

En 2021, les Délégations se sont réunies :

- 3 fois sur les départements du Calvados et de l'Orne (réunions communes). Ces rencontres ont notamment permis d'échanger sur les CPOM*, la sortie du plan hiver, le SIAO*, l'arrêt des rotations dans les structures d'extrême urgence.
- 3 fois sur le département de l'Eure. Ces rencontres ont notamment permis d'échanger sur les CPOM, les appels à projets, l'évaluation externe, l'attractivité des métiers, les dialogues budgétaires, la transformation de l'offre d'hébergement.
- 1 fois sur le département de la Manche. Cette réunion a abordé l'actualité des adhérents, dont l'accueil du CCAS* de Granville, et l'attractivité des métiers.
- De nombreuses fois sur le département de la Seine-Maritime. La Délégation Départementale s'est progressivement transformée en groupe restreint des directeurs de CHRS*. Cela s'explique notamment par une forte mobilisation dans le cadre de la transformation de l'offre d'hébergement – Axe 2 du PDALHPD de Seine-Maritime. Une réunion Présidents/Directeurs a également été organisée sur le sujet.

**Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.*

Les adhérents en Normandie

Au 31 décembre 2021, la Fédération compte **32 structures adhérentes ayant leur siège social en Normandie** :

- 8 sur le département du Calvados : Association du Foyer Jacques Cornu, Association Itinéraires, CCAS Caen, Association des Amis de Jean Bosco (AAJB), Advocacy Normandie, Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ACSEA), Association Revivre, Association Vie et Partage ;
- 4 sur le département de l'Eure : Association Départementale pour l'Aide à l'Enfance et aux Adultes en difficulté (ADAEA), Association L'Abri, Association Locale pour la Formation et l'Adaptation socio professionnelle de Vernon (ALFA), Association YSOS (Groupe SOS Solidarité) ;
- 6 sur le département de la Manche : Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de la Manche (ADSEAM), Association Femmes, Association Le Prépont, CCAS Cherbourg, CCAS Granville et AHI Saint-Lô ;
- 1 sur le département de l'Orne : Association YSOS (Groupe SOS Solidarité) ;
- 13 sur le département de Seine-Maritime : Association des Amis et Compagnons d'Emmaüs de la Communauté de Notre Dame de Bondeville, Association Femmes et Familles en Difficulté (AFFD), Association Garantie Logement de l'agglomération de Rouen (AGL), Association Havraise d'Action et de Promotion Sociale (AHAPS), Comité d'Action et de Promotion Sociales (CAPS), Carrefour des solidarités, CCAS Rouen, Emergence-s, GCSMS* SIAO Seine-Maritime, Inseraction, Œuvre Normande des Mères (ONM), Oppelia-Nautilia, Terra Psy.

La Fédération compte également plusieurs établissements appartenant à **5 structures nationales** : Adoma (établissements dans le Calvados, l'Eure et la Seine-Maritime), Coallia (établissements dans la Seine-Maritime et l'Orne), Fondation de l'Armée du Salut (FADS) (trois établissements à Rouen-Maromme, Le Havre et Louviers), Groupe SOS Solidarité (un établissement à Rouen) et Le Refuge (établissement en Seine-Maritime).

Les adhésions en 2021 :

- CCAS Granville

Les démissions en 2021 :

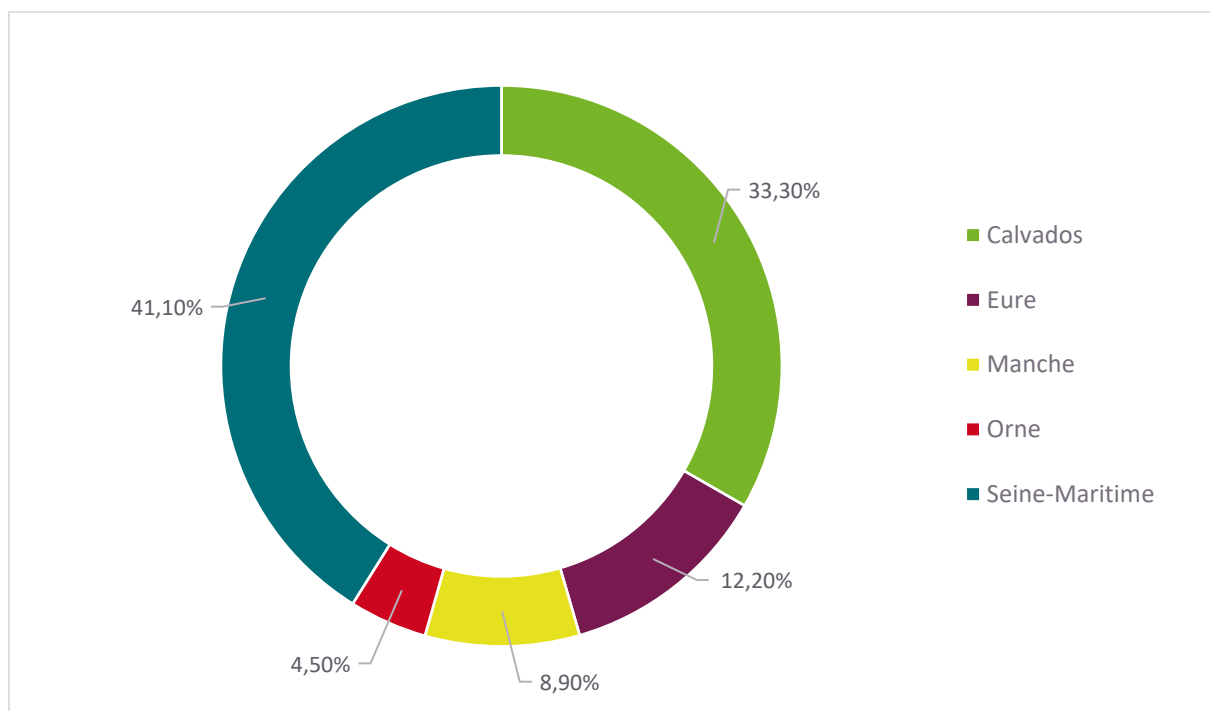
- CLLAJ.

Les fusions/absorptions en 2021 :

- ASAE est absorbée par l'ONM.

- La Fédération Normandie compte au total 37 structures adhérentes et 90 établissements.
- Elle représente 96% des structures gestionnaires de CHRS* en Normandie (soit 22 structures sur 23).
- Elle représente 100% des structures gestionnaires des SIAO.

Répartition des 90 établissements et services cotisants par département (en %)



Retour sur le webinar de présentation de la FAS Normandie à destination des adhérents.

La Fédération a organisé le mardi 6 juillet 2021 un webinar à destination de l'ensemble de ses adhérents. L'objectif était de présenter notamment les adhérents, la gouvernance, l'équipe salariée, les actions et domaines d'expertises et l'implication possible au sein de la FAS.

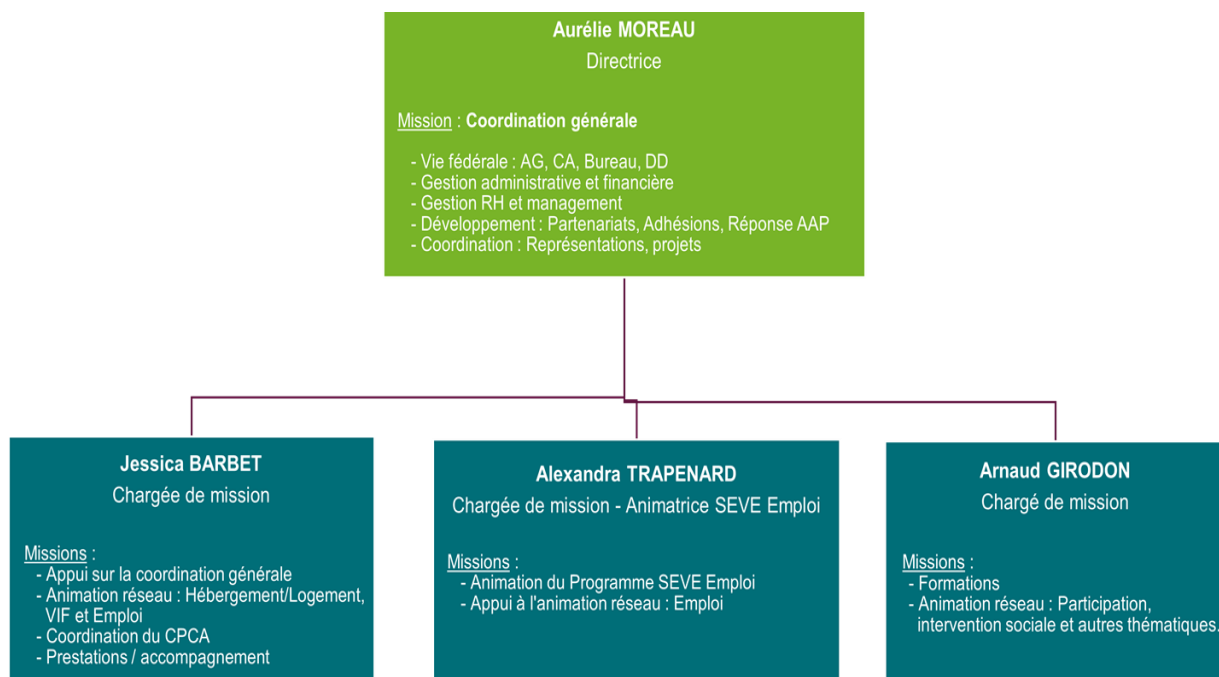
Ce webinar a réuni une dizaine de participants, majorité des professionnels de structures peu présents dans les travaux de la Fédération.

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

L'équipe salariée

Au 31 décembre 2021, l'équipe salariée est composée de quatre personnes :

- **Madame Aurélie MOREAU**, Directrice : recrutée en CDI* en septembre 2015 en qualité de Chargée de mission, promue Déléguée Régionale Normandie en septembre 2016 et Directrice en avril 2021.
- **Madame Jessica BARBET**, Chargée de mission : recrutée en CDD* de juin 2019 à décembre 2019, afin de renforcer l'équipe sur les différents projets en développement. Le poste est passé en CDI à compter du 1^{er} janvier 2020.
- **Madame Alexandra TRAPENARD**, Chargée de mission : recrutée en CDI en mars 2021 afin d'animer régionalement le programme SEVE Emploi.
- **Monsieur Arnaud GIRODON**, Chargé de mission : recruté en CDD de mars 2021 à septembre 2021, afin de lancer la formation ETAIE et de renforcer notamment l'équipe sur les missions de participation des personnes accompagnées et d'intervention sociale. Le poste est passé en CDI à compter du 15 septembre 2021.



*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

Représentation du réseau et partenariats

Les instances nationales

Entité	Instance	Titulaire	Suppléant ou salarié référent
FAS Nationale	Conseil des régions	Fabrice LEFEBVRE	Béatrice BAAL
			Léonard NZITUNGA
	Conseil d'Administration	Fabrice LEFEBVRE	
	Siège-Régions	Aurélie MOREAU	Jessica BARBET
	Groupe national CPOM	Jean-Luc GODET	Aurélie MOREAU
	GAN* Habitat	Dominique DEVIEILHE	Jessica BARBET
		Vincent PORTIER	
		Valérie VAUGEOIS	
	GAN SIAO/115	Georges DIAZ	Jessica BARBET
		Guillaume LANDEMAINE	
	GAN Emploi	Olivier ADAM	Jessica BARBET
		Antony GUYON	
	GAN Réfugiés-Migrants	Sandrine COUTARD	Jessica BARBET
		Valérie LE FOLL	
	GAN Santé	Lonni GOUCHON	Jessica BARBET
		Farida MOUDA	
	GAN Enfance-Famille	Jean-Michel LEDUC	Aurélie MOREAU
		Farida MOUDA	
	GAN Jeunes	Sabina ODIFREDI	Aurélie MOREAU
		Mamadou SALL	
	GAN Justice	Delphine BADOUARD	Aurélie MOREAU
		Marie BATAILLE	Jessica BARBET
	GAN Prostitution	Anne-Florence PASSILLY	Aurélie MOREAU
Marine SIMENEL			
GAN Travail social		Arnaud GIRODON	
GAN Participation		Arnaud GIRODON	
GT* Droit des Femmes	Eric BOUFLET	Aurélie MOREAU Jessica BARBET	
	Fabrice LEFEBVRE		
	Nathalie NEEL		
	Céline OMNES		
	Imane RAHO-MOUSSA		
Commission Vie Fédérale		Aurélie MOREAU	

Les instances régionales

Entité	Instance	Titulaire	Suppléant
Agence Régionale de Santé	CRSA - Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie	Léonard NZITUNGA	Fabrice LEFEBVRE
	Commission Médico-Sociale de la CRSA		Éric BOUFLET
	Commission Appel à Projet Médico-Social	Jean DE BAGNEAUX	
		Ndeye Combaye NIANG (personne ressource CRPA)	
PRAPS - Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins des personnes les plus démunies	Léonard NZITUNGA		
CESER - Conseil Economique, Social et Environnemental Régional	Assemblée plénière	Philippe TESSIER	
	Commission 1 : Formation/Insertion professionnelle/Emploi		
	Commission 2 : Développement humain/Qualité		
DREAL - Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	CRHH - Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement Bureau du CRHH	Léonard NZITUNGA	Dominique DEVIELHE
	CHAL - Commission Hébergement et Accès au Logement		
DREETS – Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités	Stratégie Régionale - IAE	Olivier ADAM	
	Comité de pilotage EDEC IAE	Antony GUYON	
Préfecture de Normandie	Stratégie pauvreté - GT Participation	Aurélie MOREAU	
	Stratégie pauvreté - GT Hébergement-Logement (Animation)	Aurélie MOREAU	
		Fabrice LEFEBVRE	
Pôle Emploi	Accord Cadre IAE	Antony GUYON	
Région / CRESS - Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire	Conférence Régionale de l'ESS	Lucien DELAUNAY	

Entité	Instance	Titulaire	Suppléant
DLA - Dispositif Local d'Accompagnement	Comité d'Appui IAE	Antony GUYON	
	Comité de pilotage DLA Régional	Représentation tournante avec les autres réseaux	
ORS - Observation Régional de la Santé CREAI - Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations	Conseil d'Administration	Sandrine GALERNE	
	Copil Habitat Inclusif	Valérie VAUGEOIS	
Collectif ALERTE	Animation	Fabrice LEFEBVRE	Éric BOUFLET
		Aurélie MOREAU	
NEO – Normandie Etude Observation	Comité de suivi	Jessica BARBET	Aurélie MOREAU
	Groupe Pauvreté - Précarité	Jessica BARBET	Aurélie MOREAU
ARRFIS - Association Régionale de Recherche et de Formation à l'Intervention Sociale	Conseil d'Administration	Fabrice LEFEBVRE	

Un focus sur quelques partenariats

FORMATIONS : QUALIOPI et rattachement à la FAS Nouvelle-Aquitaine

A la suite de la réforme de la formation professionnelle de 2018 qui introduit la certification QUALIOPI pour les organismes de formation mobilisant des fonds publics pour financer des formations, il a été décidé le rattachement des activités de formation de la FAS Normandie auprès de la FAS Nouvelle-Aquitaine.

La certification QUALIOPI impose la mise en place d'un contrôle qualité sur de nombreux éléments du processus d'une formation. Elle est exigeante par son caractère régulier des contrôles mis en place par des organismes certificateurs.

Jusqu'en 2021, la FAS Normandie hébergeait ses activités de formation avec l'organisme de formation du siège. La FAS nationale ayant décidé de ne pas se faire certifier QUALIOPI, la FAS Normandie s'est alors tournée vers la FAS Nouvelle-Aquitaine pour que les formations demandées par les adhérents et la formation ETAIE puissent se poursuivre.

Une convention de partenariat a été signée en octobre 2021 avec la FAS Nouvelle-Aquitaine.

Motion sur l'attractivité du travail social : partenariat avec un collectif interfédéral de 13 fédérations normandes

Soucieuse des enjeux de revalorisation et d'attractivité du travail social, la FAS Normandie s'est investie dans un collectif interfédéral composé de 13 fédérations normandes.

Ce partenariat a permis plusieurs actions :

- Rédaction et diffusion large d'une motion sur l'avenir et les enjeux du secteur social et médico-social. Cette motion a d'ailleurs été présentée et validée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la FAS Normandie le 16 septembre 2021.
- Rencontres avec l'Agence Régionale de Santé, la Préfecture, les Conseils Départementaux, les Députés afin de leur présenter cette motion.
- Appel à manifestation des professionnels le mardi 30 novembre 2021 à Rouen et Caen.

Partenariat avec Convergence France – Déploiement du programme Convergence et du dispositif Premières Heures en Normandie

L'association Convergence France a été créée par Emmaüs Défi, la Fédération des acteurs de la solidarité et Emmaüs France pour accompagner la mise en œuvre du déploiement des programmes Convergence et Premières Heures sur l'ensemble du territoire national.

En 2021, Convergence France souhaite poursuivre son essaimage sur les principales métropoles françaises et se rapproche donc de la Fédération des acteurs de la solidarité Normandie afin d'engager un développement de ses programmes sur la Métropole Rouen Normandie.

L'association a notamment été invitée lors de la commission emploi du 10 juin 2021 pour présenter Premières Heures en Chantier et Convergence aux adhérents.

Cette présentation et les différentes réunions partenariales qui ont suivi ont permis le déploiement effectif des programmes sur la Métropole Rouen Normandie. L'association Emergence-s est le porteur principal de ces dispositifs qui seront mis en place progressivement sur l'année 2022.

La FAS Normandie s'implique dans ce partenariat en participant au premier comité de pilotage qui s'est déroulé le 16 décembre 2021.

Partenariat avec Solinium – Déploiement du Soliguide en Seine-Maritime

La FAS Nationale et l'association Solinium ont noué un partenariat pour le déploiement du Soliguide.

Le Soliguide est une cartographie en ligne qui référence les lieux et services utiles aux personnes en difficulté. Elle est accessible par internet depuis un navigateur ou une application à installer sur smartphone. C'est un outil à disposition des personnes en situation de précarité, des acteurs de la solidarité et des services de l'Etat et des collectivités.

En Normandie, c'est le département de Seine-Maritime qui a été choisi pour une première diffusion. La FAS Normandie s'est engagée dans un partenariat renforcé via une convention pour :

- Mettre en relation Solinium avec les acteurs associatifs et institutionnels ;
- Coorganiser et coanimer les comités de pilotage et opérationnels ;
- Communiquer sur les étapes du déploiement et encourager la création de comptes professionnels ;
- Animer des ateliers avec des personnes accompagnées pour évaluer l'accessibilité de l'outil et contribuer à la mesure d'impact.

En 2021, les premiers COPIL* et comités opérationnels ont permis d'acter les priorités de référencement (Aide alimentaire, Insertion sociale et Insertion professionnelle) et de réaliser les premiers référencements de structures. Pour 2022, il est prévu de multiplier le nombre de lieux référencés et de développer les comptes professionnels pour pouvoir communiquer officiellement sur son usage auprès de tous les publics.

Plus d'informations : Soliguide.fr

Partenariat avec la Fédération Addiction – Réduction des risques

La FAS Normandie a coorganisé avec la Fédération Addiction un webinaire le lundi 30 novembre 2021 sur la Réduction Des Risques dans l'hébergement. L'objectif était de sensibiliser les adhérents pour développer la mise en œuvre de la réduction des risques liés aux consommations de produits psychoactifs dans les structures d'hébergement.

Ce webinaire a réuni près de 50 participants.

Partenariat avec Reconnect – Déploiement du Coffre-fort numérique et autres actions

Reconnect est une association qui propose :

- Un coffre-fort numérique : espace numérique sécurisé où les personnes peuvent déposer des documents, créer des rappels administratifs et les partager avec les travailleurs sociaux qui les accompagnent ;
- Un outil de gestion adapté pour suivre les parcours des personnes, faciliter la transmission d'informations, gérer les places d'hébergement, analyser les données statistiques...

Un partenariat renforcé entre la FAS Normandie et Reconnect a permis :

- L'organisation d'un webinaire de présentation en juin 2021 : une quinzaine d'adhérents se sont inscrits et l'outil a pu être déployé dans plusieurs associations adhérentes à un tarif préférentiel ;
- Une formation des Délégués du CRPA* ;
- La création d'un outil de suivi personnalisé pour le Centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales.

Plus d'informations : Reconnect.fr

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

Animation du réseau

L'animation du réseau s'organise par grandes thématiques qui sont au cœur des préoccupations des adhérents. Cette animation a pour but de créer des lieux de rencontre privilégiés entre tous les acteurs de la Fédération Normandie : administrateurs, salariés cadres et non cadres, et personnes accompagnées. Ces lieux permettent d'échanger autour de l'actualité et d'élaborer les positionnements de la Fédération, en lien avec le Conseil d'Administration et le Bureau. Ils peuvent prendre plusieurs formes : commissions, groupes de travail, formations.

Dans la continuité de l'année 2020, la crise sanitaire et les restrictions successives ont obligé la Fédération à s'adapter. Les commissions ont majoritairement été animées en distanciel.

En octobre 2021, les commissions ont contribué à l'élaboration de la plateforme de propositions pour le congrès national de la Fédération qui se tiendra en distanciel les 6 & 7 janvier 2022 et en présentiel les 15 & 16 juin 2022.

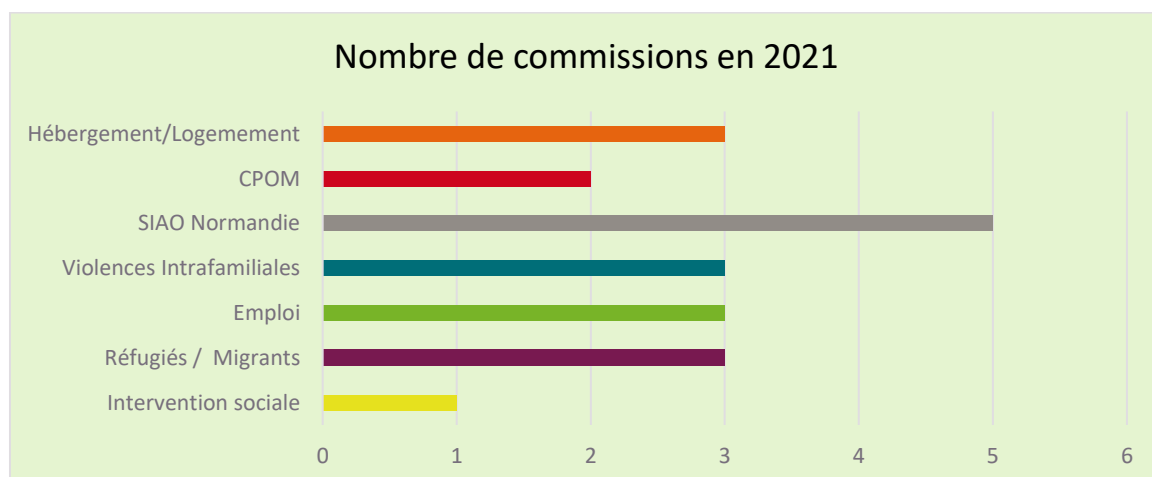
Zoom sur les commissions

Les commissions sont des moments importants puisqu'elles permettent la rencontre des adhérents pour :

- Être informé ;
- Echanger sur les pratiques et découvrir des initiatives « innovantes » ;
- Co-construire et mutualiser ;
- Contribuer à l'élaboration de positions communes.

En 2021, la Fédération a animé **7 commissions thématiques et 1 groupe de travail** :

Commissions thématiques	
Hébergement / Logement	Réfugiés-Migrants
SIAO Normandie	CPOM
Violences Intrafamiliales	Emploi
Intervention sociale	
Groupe de travail	
Plan Hiver	





L'hébergement et le logement



La thématique « Hébergement / Logement » est le cœur de métier de la Fédération des acteurs de la Solidarité Normandie.

En 2021, la Fédération a poursuivi l'animation de deux commissions sur cette thématique, une dédiée à l'Hébergement et au Logement, l'autre dédiée aux CPOM et à leur suivi. Le groupe de travail dédié au Plan Hiver a également poursuivi ces rencontres sur le début d'année 2021 afin de permettre aux adhérents d'échanger sur les pratiques des différents départements et d'anticiper la sortie de ce plan.

Concernant la commission Hébergement / Logement :

En 2021, la commission s'est réunie 3 fois.

Animation : Dominique DEVIEILHE et Fabrice LEFEBVRE.

Sujets abordés : présentation du cahier des charges de l'hébergement d'urgence, échanges autour du FNAVDL*, présentation du CHRS* Hors les Murs, déploiement d'une formation sur le Logement d'Abord et contribution à la plateforme de propositions du congrès de la FAS.

Concernant la commission CPOM :

En 2021, la commission s'est réunie 2 fois.

Animation : Béatrice BAAL et Fabrice LEFEBVRE.

Sujets abordés : actualités nationales, avancement de la mise en place des CPOM par les adhérents, échanges autour du modèle normand transmis par la DREETS* Normandie, organisation d'une demi-journée d'intervention par Arnaud VINSONNEAU sur des questions juridiques.

Plusieurs événements sont venus marquer l'actualité en 2021 :

1. L'instruction du 26 mai 2021 et la loi de programmation pluriannuelle

Dans une instruction datée du 26 mai portant sur la gestion du parc d'hébergement et sur une vision pluriannuelle du secteur pour le déploiement du Logement D'Abord, le Ministère du logement a fixé plusieurs orientations stratégiques, de court terme et plus structurelles pour le secteur.

Cette instruction se décline en trois objectifs détaillés dans trois annexes :

1. Un premier objectif pour 2021-2022 de maintien du parc d'hébergement à un niveau « haut » de 200 000 places, jusqu'à fin mars 2022, marquant « la fin de la gestion au thermomètre » ;
2. Un deuxième objectif de plus long terme de programmation pluriannuelle et territorialisée de l'offre d'hébergement, de logement adapté et d'accompagnement, à horizon 2024 ;
3. Un dernier objectif de court terme d'objectivation des coûts de l'hébergement d'urgence, avec le lancement d'un questionnaire à l'échelle nationale destiné à identifier les déterminants de ces coûts et établir des niveaux de financements « soutenables ».

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

En septembre 2021, la Ministre du logement a notamment annoncé, à la suite des propositions de la FAS :

- La volonté d'élaborer une programmation pluriannuelle de l'hébergement et du logement accompagné et de rompre dès l'hiver 2021-2022 avec la « gestion au thermomètre » de l'hébergement ;
- La mise en place de groupes de travail locaux et nationaux sur la programmation pour un rendu d'ici la fin du 1^{er} trimestre 2022.

La DIHAL a également présenté sa feuille de route dont un point central :

- La mise en place le Service public de la rue au logement : transformation du parc d'hébergement, SIAO en clef de voûte du Logement D'Abord, tarification CHRS, accueil des publics spécifiques (Femmes victimes de violence, jeunes et grands marginaux), stratégie et réponses conjointes avec le ministère de l'Intérieur pour l'accueil et hébergement des demandeurs d'asile...

2. La transformation de l'offre d'hébergement dans le cadre du PDALHPD de Seine-Maritime et référé devant le tribunal administratif.

Dans la continuité de 2020, la FAS Normandie a continué à se mobiliser contre la nouvelle organisation de l'offre d'hébergement proposée par la Préfecture sur le département.

En 2021, les principales actions mises en place sont les suivantes :

- Opposition des associations lors de la présentation de la nouvelle offre d'hébergement en COmité RESponsable le 14 janvier 2021 ;
- Recours en excès de pouvoir et requête en référé suspension en juin 2021 ;
- Requête en référé suspension en décembre 2021.

Les deux requêtes ont été rejetées par défaut d'urgence démontrée, le préfet insistant sur le caractère progressif de la mise en œuvre de la transformation.

A noter :

- Un partenariat avec Médecins Du Monde et la Fondation Abbé Pierre pour les actions en justice ;
- L'année 2022 devrait être décisive : décision attendue sur le recours au fond.

Zoom sur le lancement de la formation Logement d'Abord

Lors de la commission Hébergement Logement du 23 mars 2021, une présentation de la formation LDA* réalisée par la FAS Pays de la Loire a été faite. Elle a motivé la création d'un programme de formation pour accompagner les travailleurs sociaux et les chefs de service en Normandie afin de mieux appréhender les évolutions en cours, les impacts sur leurs pratiques et les perspectives de changement à venir.

En décembre 2021, une première session « initiation » a eu lieu et a permis de former 14 personnes. D'autres sessions s'organiseront sur l'année 2022.

**Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.*



Les SIAO sont des acteurs incontournables permettant d'assurer sur chaque département le traitement des demandes d'hébergement et de logement des personnes sans abri. La FAS Normandie regroupant l'ensemble des SIAO du territoire, la commission régionale a pour vocation de favoriser l'échange de pratiques et les prises de positions communes.

En 2021, la commission s'est réunie 5 fois.

Animation : Laetitia LAVIE

Sujets abordés : les problématiques liées aux transmissions de listes avec des données nominatives, l'intervention du service juridique de la FAS sur la RGPD* et le rôle de la CNIL*, la formation des écoutants 115, les dysfonctionnements de SI-SIAO*, les disparités territoriales.

Un événement est venu marquer l'actualité en 2021 : **La semaine nationale « de la rue au logement, construire le SIAO de demain » - du 15 au 19 mars 2021.**

La Fédération des acteurs de la solidarité a organisé du 15 au 19 mars une semaine de mobilisation sur le Web intitulée « De la rue au logement, construire le 115-SIAO de demain » réunissant près de 1 500 participants pour élaborer ensemble des propositions pour lutter contre le sans-abrisme. L'accueil inconditionnel dans l'hébergement, l'accès au logement, aux soins, à l'accompagnement social ou encore la participation des personnes précaires ont structuré les débats et les propositions.

A l'issue de cette semaine de mobilisation des associations, la Fédération a publié un Manifeste « Pour sortir de la rue » qui appelle à un changement d'échelle dans la production de logements très sociaux et dans le renforcement des missions et moyens des 115-SIAO, plateforme d'orientation et d'accompagnement des personnes sans domicile fixe vers le logement stable, l'hébergement de qualité et l'insertion.

Le manifeste retient quatre éléments centraux pour la réussite de l'action collective :

1. La reconnaissance du travail social et le soutien à l'engagement bénévole ;
2. Une prise en charge adaptée des personnes étrangères vers le droit au séjour dans le dispositif spécialisé ;
3. Une politique active de relance du logement social, à commencer par les communes qui ne prennent pas part à la solidarité ;
4. Une consultation « citoyenne » des personnes en situation de pauvreté.

**Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.*

En 2021, la commission s'est réunie 3 fois.

Animation : Sandrine GALERNE et Éric BOUFLET

L'année 2021 a été consacrée à la thématique de prise en charge des enfants. Pour ce faire, la commission a abordé les sujets suivants : actions et projets mis en œuvre dans les structures adhérentes, problématiques rencontrées au quotidien dans le cadre des violences intrafamiliales, présentation et visite de l'espace de rencontre de l'association ADAEA à Evreux, construction d'un programme de formation sur l'écoute spécialisée des enfants.

Deux actualités ont été centrales en 2021 :

1. Elaboration d'une fiche action sur la place des enfants

En septembre 2019, le gouvernement a lancé le Grenelle des violences conjugales. L'ensemble des actions est centré sur la prise en charge des victimes de violences et la prise en charge des auteurs. Or, les enfants sont aussi impactés par les violences au sein du couple. Lorsqu'un enfant victime n'est pas accompagné, il est souvent observé des conséquences importantes à l'âge adulte. De nombreuses questions se posent : comment le parent victime ou les structures peuvent accompagner dans le changement de lieux ? Comment sécuriser les droits de visite ? Comment choisir un lieu adapté et sécurisé pour parents / enfants ?

Ainsi, en complément de la commission régionale, un groupe de travail dédié a été mis en place pour élaborer une fiche action sur la place des enfants. Après une analyse de l'ensemble des protocoles départementaux relatifs aux violences intrafamiliales, le groupe de travail a construit des propositions d'actions sur la base des problématiques rencontrées sur le terrain. Cette fiche pose 3 objectifs :

- Accompagner les enfants dans le cadre des violences intrafamiliales pour limiter les conséquences sur leur développement et les difficultés psychologiques qu'elles peuvent induire ;
- Aider à la libération de la parole des enfants et adolescents en évitant toute forme de répétition liée aux faits de violence ;
- Eviter les reproductions à l'âge adulte.

Cette fiche a été transmise par courrier à la délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes et l'ensemble des délégations départementales.

2. Centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales – bilan de la première année

La Fédération des acteurs de la solidarité Normandie coordonne le premier Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales (CPCA) sur les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime (ressort de la Cour d'Appel de Rouen). ACORÈS s'appuie sur un consortium d'associations adhérentes et s'articule autour de 4 antennes définies selon les ressorts des tribunaux judiciaires : Dieppe, Le Havre, Rouen et Evreux.

ACORÈS se donne pour objectif central de protéger les victimes par la responsabilisation des auteurs afin de prévenir toute récidive. Il a pour mission d'accompagner, d'orienter et de responsabiliser les auteurs de violences conjugales. Orientés majoritairement par la justice, par l'intermédiaire des associations de contrôle socio-judiciaire et des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP), un parcours global de prise en charge est proposé aux auteurs sur une durée de 4 mois minimum associant accompagnement collectif et accompagnement individuel.

Après une phase de préfiguration de 4 mois (du 1^{er} novembre 2020 au 28 février 2021), les quatre antennes ont ouvert leurs portes le 1^{er} mars 2021.

L'année 2021 en chiffres

- 85 orientations entre le 1^{er} mars et le 31 décembre 2021 :
 - o 33 orientations en pré-sentenciel ; 45 orientations en post-sentenciel ; 7 volontaires ;
 - o 56 personnes démarrent un groupe en 2021, 7 ne donnent pas suite, 22 sont en attente d'un groupe en 2022 ;
- 191 entretiens individuels réalisés ;
- 10 groupes lancés dont 4 sur l'antenne de Rouen, 3 sur l'antenne de Dieppe, 2 sur l'antenne du Havre et 1 sur l'antenne d'Evreux ; 5 groupes terminés, 5 groupes sur 2021-2022 ;
- 86 séances collectives animées ;
- 14 comités de coordination ;
- 13 réunions entre les coordinateurs et les psychologues ;
- 1 comité de suivi et d'évaluation.
- 5 journées de formation par antenne (CRIAVS*, Centre Clotaire, Reconnect et FNACAV*).

Pour plus d'informations, se référer au bilan complet 2021 d'ACORÈS.

**Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.*

En 2021, la commission emploi s'est réunie 3 fois.

Animation : Olivier ADAM

Sujets abordés : la Plateforme de l'Inclusion, les AAVA*, le programme SEVE, la formation ETAIE, la présentation du programme Convergence et du dispositif Première Heures, la loi Inclusion.

L'année 2021 a été marquée par le déploiement de plusieurs projets :

1. Webinaire à destination des nouveaux prescripteurs

Le 10 septembre 2019, Thibaut Guilluy, Président du Conseil de l'Inclusion dans l'Emploi, a remis « le Pacte d'ambition pour l'insertion par l'activité économique (IAE) – Permettre à chacun de trouver sa place » à la Ministre du Travail, Muriel Pénicaud. Ce Pacte prévoit 5 engagements majeurs dont la création d'un PASS IAE et le déploiement d'une nouvelle plateforme, appelée Plateforme de l'Inclusion, qui refond les pratiques du secteur de l'Insertion par l'Activité Economique. Cette plateforme a pour objectif de mettre en relation d'un côté les SIAE qui ont des offres d'emploi et de l'autre des prescripteurs habilités qui peuvent positionner des personnes éligibles à l'IAE sur ces offres.

La Commission Emploi de la FAS Normandie a décidé d'organiser un webinaire à destination des nouveaux prescripteurs habilités suite à deux constats :

1. Les prescripteurs représentent en grande partie les adhérents de la Fédération : ils sont issus des secteurs de l'Accueil Hébergement Insertion, du Logement et de l'Asile.
2. Dans le cadre du déploiement de SEVE Emploi en Normandie depuis janvier 2021, la FAS constate que de nombreuses SIAE expriment des difficultés de recrutement. Ce constat est partagé nationalement et est au cœur des préoccupations de la Ministre déléguée en charge de l'insertion, de la DGEFP* et des réseaux de l'IAE. Ces tensions de recrutement s'inscrivent dans un contexte très particulier du marché du travail, marqué par la crise sanitaire, et qui ne facilite pas l'accès à l'emploi des plus précaires.

La FAS Normandie a animé un webinaire le jeudi 9 décembre 2021 en partenariat avec la Plateforme de l'Inclusion. L'objectif est de sensibiliser les adhérents sur le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique, les prescripteurs habilités et leur rôle puis de leur présenter la Plateforme de l'Inclusion à partir d'une démonstration : de l'inscription à la prescription.

Ce webinaire a rencontré un vif succès en réunissant un total de 45 participants. Le questionnaire d'évaluation, complété par un tiers des participants, révèle que :

- 100% des répondants se disent satisfaits voire très satisfaits par le contenu de ce webinaire.
- 60% des répondants ne travaillent pas avec le secteur de l'IAE et ne connaissaient pas la plateforme de l'inclusion avant ce webinaire.
- 100% des répondants souhaitent s'inscrire sur la plateforme de l'inclusion à l'issue de ce webinaire.

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

2. Le programme SEVE Emploi

Rappel du contexte

SEVE Emploi est un programme national qui vise à faire de l'Insertion par l'Activité Économique, une solution pour des recrutements réussis et une réponse face au chômage de longue durée. Son objectif est de favoriser l'emploi durable des salariés en transition professionnelle, en proposant aux SIAE retenues dans le programme, de diversifier leurs pratiques.

Le programme SEVE Emploi est entré dans sa phase d'essaimage avec le soutien du Ministère du Travail et de la Délégation Interministérielle à la Stratégie de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté. Cet essaimage progressif a permis en 2021, d'intégrer 90 Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) présentes sur 13 régions, dont la Normandie.

Le programme propose d'accompagner les SIAE sélectionnées avec les moyens suivants :

- 10 journées de formation-action sur une année à destination de l'ensemble de l'équipe d'une SIAE ;
- Une dotation de 20 000 € sur une année, permettant notamment aux SIAE de compenser les pertes liées à l'arrêt de leur activité durant les 10 journées de formation-action ;
- Une animation régionale assurée par la Fédération des acteurs de la solidarité.

Bilan régional de l'année 2021

En région Normandie, ce sont 8 SIAE (7 ateliers et chantiers d'insertion et 1 entreprise d'insertion) qui ont été retenues et qui ont suivi la formation-action dès mars 2021 (2 arrêts de programme).

Les principales actions menées dans le cadre de l'animation régionale :

- Animation de 2 comités de pilotage réunissant les acteurs locaux et les financeurs : la DREETS, les DDETS*, les Conseils Départementaux, les réseaux de l'IAE.
- Organisation d'une journée régionale en visioconférence réunissant 83 participants et ayant pour objectif notamment de promouvoir ce programme.
- Animation de 5 ateliers de sensibilisation à la médiation active en collaboration avec les DDETS des départements de la Seine-Maritime, du Calvados et de la Manche.
- Rencontres individuelles et collectives pour présenter le programme SEVE et ses avancées auprès des acteurs du territoire : Pôle emploi, DREETS, DDETS, Conseils Départementaux, réseaux de l'IAE.

Quelques chiffres sur les résultats obtenus pour cette première année d'essaimage du programme SEVE en Normandie :

- Un taux d'évolution de 120,83% du nombre de sorties en emploi durable (contrat supérieur à 6 mois) entre 2019 et 2021 ;
- Un nombre d'entreprises partenaires qui passe de 77 entreprises en 2021 à 174 en 2022

Appel à mobilisation 2022

La Fédération des acteurs de la solidarité Normandie a réalisé un nouvel appel à mobilisation pour reconduire le programme en 2022 :

- 29 SIAE ont manifesté leur intérêt pour le programme ;
- 14 structures ont candidaté ;
- 10 structures ont été retenues pour débiter la formation-action en 2022, dont 7 ateliers et chantiers d'insertion et 3 associations intermédiaires.

Au niveau national, ce sont 118 SIAE qui ont été retenues sur l'ensemble des 13 régions.

Déploiement du programme SEVE 2 en Normandie

La Fédération des acteurs de la solidarité Normandie a lancé un appel à candidatures pour le programme SEVE 2. L'objectif de cette deuxième partie du programme est de favoriser des actions de suivi dans l'emploi par les SIAE qui ont été formées en 2021. Pour les aider, les structures bénéficient d'un appui de l'animatrice régionale du programme et d'une dotation relative au temps de travail nécessaire pour réaliser le plan d'actions défini lors de la candidature, dotation allant de 10 000€ à 25 000€.

Quelques chiffres :

- En Normandie, 4 SIAE formées à SEVE 1 en 2021 ont été retenues pour intégrer SEVE 2 en 2022.
- Au niveau national, 66 SIAE ont été retenues pour intégrer SEVE 2.

3. Le lancement de la formation ETAIE - Encadrants Techniques des Activités d'Insertion Economique

Rappel du contexte

Suite à la décision du GRAPI* de Normandie d'arrêter le portage de la formation ETAIE sur la région Normandie, le Conseil d'Administration de la FAS Normandie a validé le 19 novembre 2020 la reprise de cette formation en interne.

Lancement d'une nouvelle session en novembre 2021

En 2021, la FAS Normandie a recruté un nouveau chargé de mission afin de relancer et coordonner la formation ETAIE. Un travail préalable de 6 mois a été indispensable pour notamment reprendre l'historique des engagements pris par le GRAPI, sélectionner les intervenants et construire le programme pédagogique, définir le calendrier de la formation, lancer les inscriptions, construire le budget et rechercher des financements complémentaires...

Grâce à ce travail en amont, ce sont 14 stagiaires qui ont pu intégrer la formation en novembre 2021. Cette formation en alternance dure une année complète et se termine par un jury (prévu en novembre 2022).

Le rôle de la coordination régionale par le chargé de mission est :

- D'accompagner les apprenants à la réalisation des dossiers ;
- De faire les liens avec les formateurs et les SIAE ;
- De veiller à l'organisation et au respect par les formateurs des critères de qualité.

La préparation puis l'ouverture de la formation ETAIE ont permis de donner une visibilité accrue de la FAS Normandie dans le champ de l'IAE en complément des autres actions menées (dont SEVE Emploi). Dans le milieu de la formation, des liens nouveaux s'établissent ou viennent renforcer ceux avec des organismes de formation ou des écoles du travail social.

**Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.*



Les réfugiés - migrants



La Fédération anime une commission départementale sur le thème « réfugiés migrants » dans le département du Calvados.

En 2021, la commission s'est réunie 3 fois et a mis en place 2 groupes de travail.

Animation : Valérie LE FOLL

Sujets abordés : les problématiques de santé mentale, les sorties positives et les sorties des déboutés, la crise en Afghanistan, la plateforme de propositions au congrès de la FAS.

Thématiques des groupes de travail :

- Réponses aux manquements au règlement de fonctionnement et/ou contrat de séjour ;
- Pôle Régional Dublin de Rouen.

Interpellation sur la santé mentale des personnes migrantes

En fin d'année 2020, la commission Réfugiés Migrants du Calvados a alerté la FAS Normandie sur les difficultés liées aux personnes présentant des troubles d'ordre psychologique et /ou psychiatrique au sein des structures d'hébergement. Ces difficultés se sont accentuées en lien avec l'épidémie de la COVID 19. Malgré les sollicitations auprès de l'OFII*, de la DDCS* et les interventions des services de soins, les structures se retrouvent seules face à des personnes dont les troubles sont tels que leur état de santé nécessiterait un accueil spécialisé ainsi que la présence quotidienne de personnel soignant.

Ainsi, la FAS Normandie, via la délégation départementale du Calvados, a interpellé l'ARS*, l'OFII et la DDCS afin de mettre en place un groupe de travail dédié réunissant l'ensemble des acteurs concernés.

Il est proposé notamment que ce groupe de travail puisse :

- Évaluer la pertinence de la mise en place d'une commission de situation préoccupante à l'instar de celle qui existe pour le SIAO ;
- Initier des rencontres entre les différents acteurs du territoire concernés par cette problématique, pour identifier les besoins de chacun et tenter d'y répondre (mise en place de formations, protocoles d'intervention, ...).

A ce jour, la FAS n'a pas eu de retour de cette interpellation.

Mise en place d'une commission régionale

Conformément à la volonté du Conseil d'Administration et à l'intérêt croissant de nombreux adhérents, la dernière commission de l'année a été ouverte à l'ensemble des adhérents de la région. L'objectif a été de faire connaissance et de réfléchir aux travaux pour l'année 2022. Les participants souhaitent maintenir une dynamique départementale et réunir une commission régionale 2 fois par an selon les actualités.

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.



En 2021, la commission s'est réunie 1 fois, le 25 octobre 2021. Elle a rassemblé une dizaine de participants.

Cette commission a été l'occasion :

- D'échanger sur les actualités locales (LDA, CHRS Hors les murs) et nationales ;
- De travailler sur les propositions aux candidats à l'élection présidentielle d'avril 2022 et le nouveau projet de la fédération. Il a ainsi été question du besoin de revalorisation et du manque d'attractivité du secteur ;
- D'organiser pour 2022 son fonctionnement avec un calendrier de réalisation, des choix de thématiques à privilégier (CHRS hors les murs, questionnements éthiques).

Guide pratique à l'usage des intervenants de l'action sociale : un partenariat avec le Défenseur des Droits.

Le Défenseur des Droits et la FAS nationale ont élaboré des fiches pratiques à destination des travailleurs sociaux. Il s'agit à travers des exemples concrets de donner des moyens pratiques de mobiliser les droits possibles pour les personnes accompagnées. Rassemblés dans un guide thématique, ces différents outils doivent permettre de lutter contre le non-recours.

En Normandie, un webinaire de présentation a réuni plus de vingt participants en novembre 2021 : des professionnels de l'intervention sociale et des délégués du Défenseur des Droits. Des échanges d'expériences ont ainsi permis de faire connaître aux adhérents la mobilisation possible du Défenseur des Droits pour des cas individuels et des situations collectives.

Entre le Défenseur des Droits et la FAS Normandie, des liens se sont établis en ouvrant la voie à d'autres interventions auprès de différents publics et dans différents cadres (et notamment le CRPA).

**Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.*

La participation des personnes accueillies / accompagnées

La Fédération Normandie considère que la participation des personnes accueillies/accompagnées est un principe incontournable pour élaborer et mettre en œuvre des projets et des politiques adaptées et efficaces.

La participation doit faire l'objet d'une impulsion politique forte, stable et pérenne. Elle ne se décrète pas, elle se construit pas à pas, avec des méthodes adaptées prenant en compte l'ensemble des personnes. C'est un processus permanent qui nécessite des moyens solides et une évaluation permanente de ses impacts.

La participation des personnes en situation de précarité nécessite une animation professionnelle, capable de mobiliser les personnes concernées et de leur donner l'envie de poursuivre leur implication.

Le Conseil Régional des Personnes Accueillies / Accompagnées

Le **CRPA Normandie** est une instance de rencontres, de débats et de propositions sur l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques dans le champ de l'hébergement et de l'insertion, et plus globalement de la lutte contre la pauvreté. Le CRPA est animé par la Fédération des acteurs de la solidarité Normandie.

Quelques chiffres sur l'activité 2021 :

5 réunions du Comité de pilotage avec les délégués élus du CRPA :

- Préparation Plénière
- Travail sur la communication
- Travail sur un programme de formation pour les délégués

2 formations à la Visio-conférence :

- 9 participants dont 4 délégués, 4 professionnels, 1 invité.
- Au programme : Comment se connecter ? Comment créer et partager une visioconférence ? Partage d'activités d'animation.

Une réunion plénière le 7 octobre 2021 :

- Thème : « **Numérique pour tous et pratiques sportives** ».
- Participants : 43 personnes dont 28 personnes accueillies / accompagnées ou l'ayant été et 15 professionnels.

Pour plus d'informations : voir le Rapport d'Activité 2021 du CRPA Normandie.

La participation et le Département de la Manche

Depuis plusieurs années, le Département de la Manche et la FAS Normandie ont une convention de partenariat qui vise à renforcer la participation des personnes en situation de précarité dans les différentes instances mises en place par le Département.

Réalisation d'un diagnostic numérique

En 2021, il a été proposé à la FAS Normandie de participer à la mise en œuvre d'un diagnostic numérique qui vise à améliorer l'accès numérique des bénéficiaires du RSA* dans le département.

Des ateliers du numérique ont alors été réalisés avec des personnes bénéficiaires du RSA dans 3 localités (Cherbourg, Urville-Nacqueville, Coutances). Au total, ce sont plus de 30 personnes qui ont nourri un état des lieux, un repérage et des préconisations sur cette problématique de l'accès au numérique.

En synthèse, ce diagnostic a mis en lumière, qu'afin d'améliorer la connexion au numérique de tous et ainsi garantir un droit universel de connexion, plusieurs axes sont à travailler :

- Equipement (des outils et des canaux de connexion rendus libres et gratuits) et accompagnement à la prise en main ;
- Formation (initiation, dont les enjeux/risques de la présence sur Internet et en continu), communication et un interlocuteur unique ;
- Garantir (la vie privée, l'indépendance financière et l'autonomie) par les pouvoirs publics, fondement d'un Droit d'accès au numérique.

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

Perspectives 2022

Révisions statutaires

Afin de se mettre en conformité avec les statuts de la FAS nationale, la FAS Normandie a validé de nouveaux statuts en Assemblée Générale Extraordinaire le 07 avril 2022. Les principales évolutions sont :

- La création d'un collège « personnes qualifiées » (éligibles au Conseil d'Administration) ;
- La possibilité pour l'ensemble des instances (AG, CA, Bureau) de se réunir et délibérer valablement par visioconférence ou tout autre moyen de mise en relation à distance adapté.
- La recherche de parité de genre au sein du Conseil d'Administration et du Bureau, à partir de 2023.

Afin de faciliter le fonctionnement, d'autres évolutions ont été intégrées :

- Evolution des modalités d'élection des Délégués Départementaux ;
- Evolution de la durée de mandat des membres du Bureau.

Suite à cette AGE, le Règlement Intérieur devra être actualisé et divers groupes de travail devront être mis en place.

Convention Collective Unique

La FAS Normandie a acté la mise en place d'un groupe de travail sur la Convention Collective Unique afin que les préoccupations / besoins du secteur ne soient pas oubliés (cf. rapport moral du Président).

Formations

Pour 2022, plusieurs sessions de formation seront proposées :

- Logement d'Abord : une session destinée aux SIAO (3 jours), une « perfectionnement » (2 jours), et une autre « initiation » ;
- ETAIE : une nouvelle session à Rouen en fin d'année ;
- Une formation sur l'écoute spécialisée des enfants co-victimes de violences (5 jours).

Au regard des nombreux projets de formation, un bilan du partenariat avec la FAS Nouvelle-Aquitaine devra être réalisé afin de définir la stratégie de développement de la formation pour la FAS Normandie.

Divers

Plusieurs axes de travail sont identifiés :

- Préparation du re conventionnement SEVE 2023-2027.
- Relance des commissions régionales (dont santé et emploi-IAE).
- Développement de la participation des personnes accompagnées et travailleurs sociaux.
- Déclinaison régionale du projet fédéral.



Rapport financier



2021



Bilan 2021

BILAN 2021			
ACTIF		PASSIF	
Immobilisation	4 479,02 €	Fonds Propres	108 573,74 €
Créances	471 795,13 €	Fonds dédiés CPCA	47 649,33 €
Disponibilités	244 809,95 €	Dettes fournisseurs	116 185,03 €
		Dettes sociales et fiscales	39 998,50 €
		Autres dettes	16 704,50 €
Charges constatées d'avance	219,00 €	Produits constatés d'avance	392 192 €
TOTAL ACTIF	721 303,10 €	TOTAL PASSIF	721 303,10 €

Commentaires sur l'Actif :

Les **immobilisations** comprennent essentiellement du matériel informatique. A noter l'achat de d'un ordinateur portable et d'un matériel de Visio-conférence en 2021.

Les **créances** comprennent :

- 77 688,45 € de créances clients correspondant à diverses factures en attente de règlement (frais facturés aux adhérents, cotisations, reversements SEVE et CRPA...).
- 392 192 € de subventions à recevoir correspondant aux conventions pluriannuelles pour SEVE et le CPCA.

Commentaires sur le Passif :

Les **Fonds Propres** comprennent un report à nouveau créditeur de 15 344,80 €, auquel vient s'ajouter le résultat excédentaire de l'exercice de 34 063,59 €.

Les **dettes fournisseurs** comprennent diverses factures en attente de réception au 31/12/2020 (honoraires comptables, appels de fonds CPCA...).

Les **dettes sociales et fiscales** comprennent des provisions sur congés payés à hauteur de 18 052,41 €. Pour les autres dettes (sécurité sociale, prévoyance, prélèvement à la source...), les prélèvements s'effectuent sur le mois de janvier.

Les **produits constatés d'avance** correspondent aux conventions pluriannuelles pour SEVE et le CPCA.

Compte de résultat 2021

Compte de résultat 2021			
PRODUITS		CHARGES	
Vente de prestations services	18 019,82 €	Achats et charges externes	239 015,53 €
Subventions	393 927,48 €	Impôts et Taxes	2 035,29 €
Transfert de charges	1 663,60 €	Charges de personnel (dont charges sociales)	187 050,47 €
Cotisations adhérents et contributions régionales	82 831,74 €	Dotations aux amortissements	1 333,72 €
Produits divers gestion courante	2,49 €	Autres charges gestion courante	4,32 €
		Report en fonds dédiés	47 649,33 €
Total Produits exploitation	496 445,13 €	Total Charges exploitation	477 088,66 €
RESULTAT D'EXPLOITATION : 19 356,47 €			
Produits financiers	207,12 €	Charges financières	0,00 €
Produits exceptionnels	14 500,00 €	Charges exceptionnelles	0,00€
RESULTAT : 34 063,59 €			

Commentaires sur les Produits :

La **Vente de Prestations de services** représente **3,63 %** des produits d'exploitation. Elle comprend essentiellement la refacturation de **frais de formation ou accompagnements individuels** aux adhérents pour un montant de 17 110 €. Le montant est stable par rapport à 2020 (18 083,08€).

Les **Subventions** représentent **79,35 %** des produits d'exploitation. Elles comprennent :

- Des subventions SEVE reversées par le siège (79 283,48 €) ;
- Des subventions pour le CPCA (264 596 €) de la DRDFE*, Métropole de Rouen, FIPD* Eure et Seine-Maritime, MILDECA* et ARS ;
- Des subventions CRPA reversées par le siège (16 248 €) ;
- Une subvention FAR* attribuée par le siège pour la mise en œuvre de la formation ETAIE (19 300€) ;
- Des subventions des Conseils Départementaux de Seine-Maritime, de la Manche et du Calvados (14 500 €).

L'évolution du montant des subventions est significative par rapport à 2020 (74 922,80€) en raison des nouveaux projets (SEVE, CPCA, ETAIE). Les autres subventions sont relativement stables.

Elle explique la désignation d'un Commissaire aux comptes.

*Les sigles sont détaillés dans le glossaire en annexe.

Les Cotisations des adhérents représentent 16,68 % des produits d'exploitation. Elles comprennent :

- Des cotisations fédérales d'un montant de 77 131,74 € ;
- Des contributions régionales d'un montant de 5 700,00 €.

Elles augmentent légèrement par rapport à 2020 (80 800,31 €).

Les **Produits exceptionnels** sont composés :

- **Des dons de Monsieur Philippe Tessier (4 500 €).** Il s'agit d'un reversement des indemnités perçues dans le cadre de la représentation de la FAS au CESER ;
- **D'un reversement de l'excédent 2020 du siège aux régions (10 000€).**

| Commentaires sur les Charges :

Les **Achats et charges externes** représentent **50,10 % des charges d'exploitation.** L'évolution par rapport à 2020 est significative (50 769, 48€). Cela s'explique notamment par :

- 179 338€ de charges relatives au CPCA (reversement aux antennes, achat de formations...) ;
- Une reprise partielle des réunions en présentiel (donc augmentation des frais de déplacements ou restauration) ;
- Un contentieux en cours en Seine-Maritime (2 400 € d'avocat) ;
- Des honoraires pour la comptabilité et la paie qui augmentent.

Les **Charges de personnel** représentent 39,21 % des charges d'exploitation. L'évolution par rapport à 2020 est significative (114 611,22 €) en raison de l'embauche de 2 chargés de mission en mars 2021.

Le **report en fonds dédiés** correspond au reliquat CPCA.



Annexe



2021

Glossaire

A

AAP : Appel A Projet

AG : Assemblée Générale

AHI : Accueil Hébergement Insertion

ARS : Agence Régionale de Santé

AAVA : Atelier d'Adaptation à la Vie Active

B - C

CA : Conseil d'Administration

CAC : Commissaire Aux Comptes

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

COPIL : COmité de PILotage

CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

CRIAVS : Centre Ressource pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles

CRPA : Conseil Régional des Personnes Accueillies / Accompagnées

D

DD : Délégation Départementale

DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale

DDETS : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

DGEFP : Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle

DRDFE : Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité entre les femmes et les hommes

DREETS : Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

E - F

ETAIE : Encadrant Technique des Activités d'Insertion par l'Economie

FAR : Fonds d'Animation du Réseau

FIPD : Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation

FNACAV : Fédération Nationale des Associations & Centres de prise en charge d'Auteurs de Violences conjugales et familiales

FNARS / FAS : Fédération Nationale des Associations d'accueil et de Réadaptation Sociale, devenue Fédération des Acteurs de la Solidarité

FNAVDL : Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement

G - H - I

GAN : Groupe d'Appui National

GRAPI : Groupement Régional d'Actions de Professionnalisation et d'Ingénierie

GT : Groupe de Travail

IAE : Insertion par l'Activité Economique

L-M

LDA : Logement D'Abord

MILDECA : Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives

O - P

OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

PDALHPD : Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées

R - S - T - U - V

RGPD : Règlement général sur la protection des données

RH : Ressources Humaines

RSA : Revenu de solidarité Active

SIAE : Structure de l'Insertion par l'Activité Economique

SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

SI-SIAO : Service d'information du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation



Fédération des acteurs de la solidarité Normandie

Immeuble Alpha - 9 rue Georges Braque - 76000 ROUEN

www.federationsolidarite.org/normandie

accueil.normandie@federationsolidarite.org